

COMPTE RENDU DE LA REUNION du 2 octobre 2009

L'an deux mil neuf, le deux octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de LAVAU SUR LOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BIGUET Christian.

Etaient présents : BIGUET C., TRAMIER C., COULON H., GAUTIER M., DESROQUES F., LE TOUCHE H., VIAUD C., RICORDEL A., DORNER Y., FOUQUET G..

Absents excusés : SAPHORE G., BODINEAU R. (procuration TRAMIER C.), BRETECHÉ C. (procuration LE TOUCHE H.), NEVOUX C. (procuration BIGUET C.).

Maryline GAUTIER a été élue secrétaire de séance et en a accepté les fonctions.

- **Approbation du compte-rendu de la réunion du 4 septembre 2009.**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

RENOUVELLEMENT DE LIGNE DE TRÉSORERIE

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la ligne de trésorerie arrive à échéance le 24 octobre 2009.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité,

- l'ouverture d'une Ligne de Trésorerie Interactive pour un montant de 200 000.00 € contractée auprès de la Caisse d'Epargne des Pays de la Loire, à partir du 5 octobre 2009,
- charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

DÉCISION MODIFICATIVE N°3/2009 : logements sociaux

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de prendre la Décision Modificative suivante, suite au changement des taxes foncières :

Imputations	Budget précédent	Modification	Nouveau budget	Libellés
			Service	
61522. D- RF	12 305.10	-22.00	12 283.10	Bâtiments
63512. D- RF	470.00	22.00	492.00	Taxes foncières

Le conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte, à l'unanimité la Décision Modificative n°3/2009.

P.L.U. : INFORMATION A LA POPULATION

Après un bref rappel du contenu des dernières réunions, Monsieur le Maire donne lecture de la lettre d'information aux habitants :

« Madame, Monsieur,

Le présent document a pour but de vous informer sur l'état d'avancement du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme).

Pour mémoire, le P.L.U. a été arrêté le 6 juillet 2007. Ayant reçu, hors délai, un avis réservé des services de l'Etat, la municipalité a néanmoins poursuivi la procédure en soumettant le document arrêté à l'enquête publique. Le commissaire a exprimé un avis favorable mais assorti de recommandations en février 2008. Ne voulant pas approuver le document avant les élections, la précédente municipalité a préféré laisser le soin à la nouvelle équipe de statuer sur la mise en approbation ou non de ce document.

La municipalité actuelle, qui comporte de nouveaux conseillers, a décidé de faire le point avant de relancer la procédure. Nous avons, dans un premier temps, pris contact avec Monsieur MAUXION (maire du précédent municipe), pour bien comprendre ce dossier complexe. Puis, à la lecture du rapport du Commissaire enquêteur, qui stipule : « ...j'émet un avis favorable à la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Lavau-sur-Loire. Toutefois, les documents officiels s'étant affinés dans le temps, je préconise fortement à la commune de mettre en place très rapidement une modification voire une nouvelle révision de ce Plan Local d'Urbanisme afin de répondre plus précisément à leurs orientations ». Enfin, à la lecture des différentes remarques envoyées par les Personnes Publiques Associées, nous avons pris la décision de provoquer une réunion afin d'écouter leurs observations.

Lors de cette réunion, il a été fait un rappel sur les décisions prises lors de la dernière réunion officielle du groupe de travail, et sur le consensus qui avait été trouvé en accord avec Monsieur LETTELIER (responsable de la Division du Littoral de la Direction départementale de l'Equipement et de l'Agriculture), quant à l'application de la Loi Littoral et de la règle de continuité. Les représentants de l'Etat nous ont aussi précisé que le document en l'état n'était pas recevable par les services du contrôle de légalité de la Préfecture. Ainsi, après discussions avec les différentes Personnes Publiques Associées, et sans retoucher l'économie générale du P.L.U., il a été décidé de modifier quelques points de ce document d'urbanisme.

C'est pourquoi, nous invitons la population de Lavau-sur-Loire à venir consulter les documents du Plan Local d'Urbanisme. Ils sont consultables en mairie, aux heures d'ouverture de celle-ci, et ce, jusqu'à la fin du mois d'octobre 2009.

Ce P.L.U. sera soumis au vote du Conseil municipal le 30 octobre 2009.

Le Conseil municipal »

AVENANT n°3 BUREAU D'ÉTUDES AUGEA – ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Monsieur le Maire fait part, au Conseil municipal, d'un avenant n°3, en plus value, d'un montant de 2 400.00 €H.T., adressé par le bureau d'études AUGEA de Nantes, pour retranscription du zonage et participation aux réunions.

- montant du marché de base H.T. : 19 869.87 €H.T.
- montant du marché final H.T. : 22 269.87 €H.T.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré,

- accepte, à l'unanimité, l'avenant n°3, en plus value, d'un montant de 2 400 €H.T.
- charge Monsieur le Maire de signer cet avenant et d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

RESTAURATION ET AMÉNAGEMENT DU BOURG

Désignation des membres de la commission : Mesdames Maryline GAUTIER, Catherine NEVOUX, Alice RICORDEL et Messieurs Yoann DORNER, Cédric VIAUD et Christian BIGUET.

Une date de réunion est arrêtée pour cette commission.

RECENSEMENT DE L'AGRICULTURE : DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE

Le recensement de l'agriculture de 2010 se déroulera du 1^{er} septembre 2010 au 30 avril 2011. La première phase du recensement a débuté dès le 1^{er} octobre 2009 et s'achèvera fin janvier 2010. Une Commission consultative communale doit être organisée afin d'examiner la liste des exploitations de la commune.

Désignation des membres de cette commission : Madame Alice RICORDEL, Messieurs Hervé COULON et Christian BIGUET. Un habitant agriculteur sera également convié.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE : modification des membres délégués

Monsieur Yoann DORNER demande à être remplacé en tant que titulaire pour horaires non compatibles. Il en suit une nouvelle désignation des membres :

Délégués titulaires : COULON Hervé, TRAMIER Claire, BIGUET Christian.
Délégué suppléant : VIAUD Cédric, DORNER Yoann.

INTERCOMMUNALITÉ : RAPPORTS ANNUELS

Monsieur le Maire donne lecture des différents rapports :

- activité 2008 de la Communauté de Communes Loire et Sillon,
- annuel 2008 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets,
- annuel 2008 sur le service public d'assainissement non collectif (SPANC).

QUESTIONS DIVERSES

1. Reprise de la boulangerie :

Une personne de la commune, Madame LE GOFF, est en négociation afin d'assurer la suite de la boulangerie.

2. Un marchand de fruits et légumes s'installera sur la place les mardis matin sur le parking de la mairie.

3. Rallython du 5 décembre : à l'occasion de la manifestation d'appel aux dons en faveur de la recherche contre la myopathie, un passage de belles automobiles sportives aura lieu à Lavau et un arrêt se fera entre 10h00 et 11h00 sur le parking de la mairie.

4. Distribution des sacs poubelle : il ne sera pas distribué de sacs poubelle en dehors des permanences.
5. 4 octobre - journée nationale des aveugles : une quête est autorisée par la préfecture de Loire-Atlantique dès le samedi 3 octobre 2009.
6. Ecole :
 - les enfants de la classe de la directrice effectuent un travail de recherche sur la 1^{ère} guerre mondiale et consultent le Conseil municipal afin de recevoir quelques renseignements sur le monument aux morts.
 - L'école publique demande une subvention de 150 € pour son inscription à la médiathèque de Saint-Nazaire ; elle lui permettra de pouvoir emprunter des livres en nombre conséquent tout au long de l'année, pour des périodes de 6 à 8 semaines et ainsi pouvoir étudier avec les enfants sur des supports adaptés. Ce prêt de livres pourra aussi servir pour le périscolaire.
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte à l'unanimité d'attribuer cette subvention.
7. Le Comité des fêtes fera un bilan de la saison lors de son assemblée générale le 6 novembre prochain.
8. L'Automne Lavausien fera une exposition-vente le 4 octobre à la salle polyvalente.
9. La mise en ligne du site internet est prévue pour la mi-octobre.
10. Une commission « Jeunesse » va se réunir prochainement pour débattre du sujet.
11. Une commission « voirie-environnement » est fixée pour discuter avec Vincent LETEXIER des plans d'aménagement de bordure du cimetière, de l'espace « Bel Air » et du « Pressoir ».
A sa demande, Monsieur Yoann DORNER rejoint l'équipe de cette commission.
12. Un bilan du forum des associations se fera le 10 novembre prochain à 20h30.
13. Une animation aura lieu le 11 octobre prochain à l'église dans le cadre de « Lecture et musique ».

Fin à 22h50.